

BAVELINCOURT  
BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE  
BEHENCOURT  
CARDONNETTE  
COISY  
CONTAY  
FLESSELLES  
FREHENCOURT  
LA VICOIGNE  
MIRVAUX  
MOLLIENS AU BOIS  
MONTIGNY SUR L'HALLUE  
MONTONVILLERS  
NAOURS  
PIERREGOT  
PONT-NOYELLE  
QUERRIEU  
RAINNEVILLE  
RUBEMPRE  
SAINT-GRATIEN  
SAINT-VAST-EN-CHAUSSEE  
TALMAS  
VADENCOURT  
VAUX EN AMIENOIS  
VILLERS-BOCAGE  
WARGNIES



# SOMMAIRE

---

<b>INTRODUCTION</b>	<b>p. 2</b>
<b>QUESTION 1</b> > Comment la population se répartit-elle sur le territoire et quelles évolutions constate-t-on ?	<b>p. 4</b>
<b>ZOOM SUR... LES MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES</b>	<b>p. 11</b>
<b>QUESTION 2</b> > Comment la structure par âge et la morphologie familiale évoluent-elles ?	<b>p. 13</b>
<b>QUESTION 3</b> > Quelles sont les caractéristiques socio-économiques des populations ?	<b>p. 17</b>
<b>DES CLÉS POUR LE PROJET</b>	<b>p. 23</b>
<b>REGARDS D'ACTEURS</b>	<b>p. 24</b>

> Les profils thématiques sont les 1ers documents livrés aux élus dans le cadre du diagnostic territorial. Ils ont pour vocation de partager largement, jusqu'aux conseils municipaux, les grandes caractéristiques de Bocage-Hallue . Ils préparent ainsi le travail de synthèse nécessaire pour finaliser le diagnostic.  
Transversale aux différents thèmes, cette synthèse aboutira à la sélection des enjeux territoriaux supports du futur projet d'aménagement et de développement durables.

## **Sources mobilisées :**

*Insee, RP1968 à 1990 dénombremments,  
RP1999, RP 2010, 2006 et 2011  
exploitations principales - État civil  
Insee-DGFiP Revenus fiscaux localisés des  
ménages.*

# INTRODUCTION

---

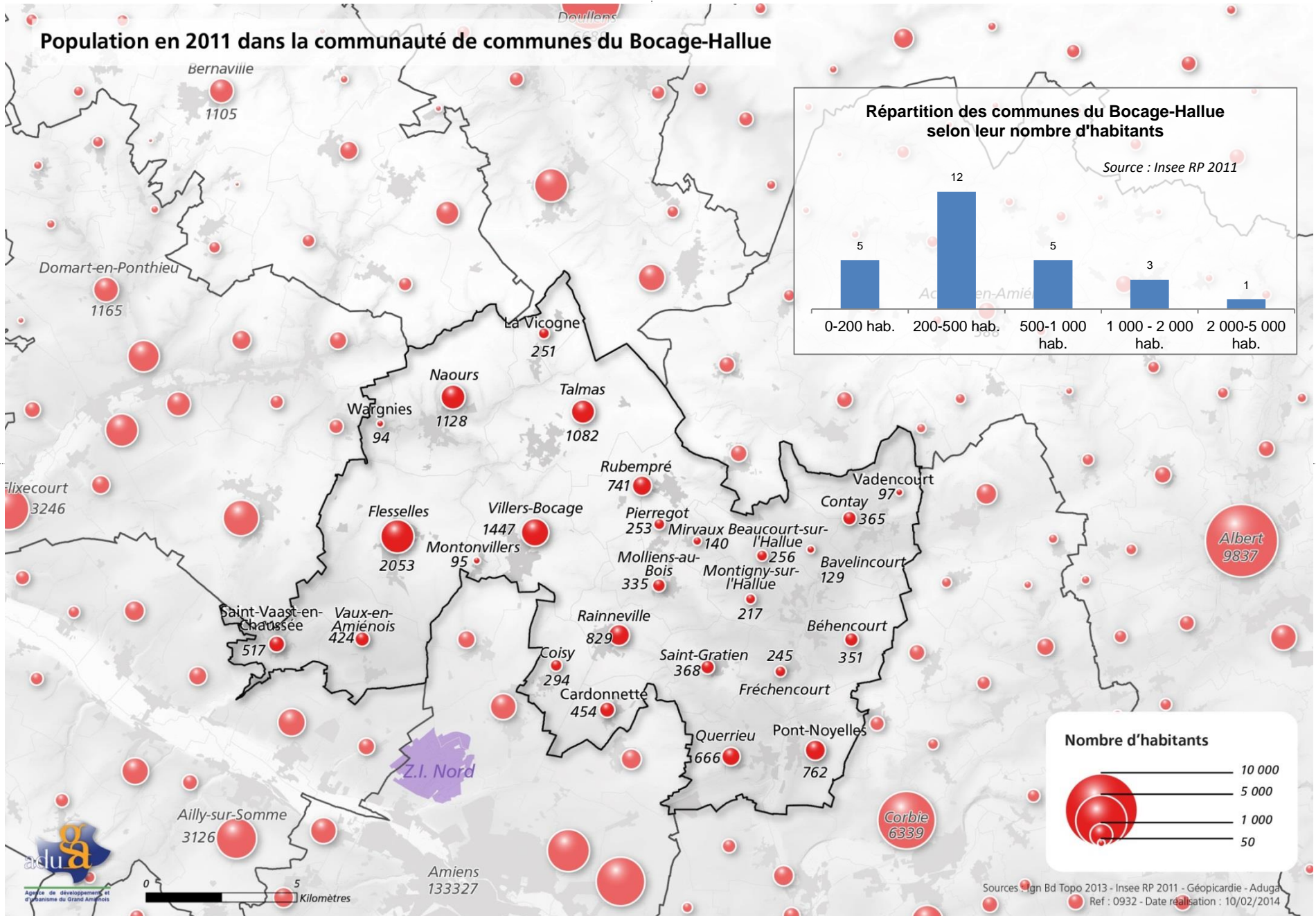
La prise en compte des caractéristiques de la population du Bocage-Hallue et de leurs évolutions est nécessaire, à plusieurs titres, pour développer le projet du territoire.

Raconter l'histoire contemporaine de la population permet de mettre en avant des aspects essentiels de l'identité de l'intercommunalité. En ce sens, elle est importante pour construire le projet d'un territoire dont les contours administratifs ont été tracés il y a relativement peu de temps. La montée en puissance de l'action de l'intercommunalité du Bocage-Hallue au cours des 15 dernières années l'amène aujourd'hui à conduire une démarche de planification, par anticipation à l'acte III de la décentralisation.

Dans cette identité se mêlent la ruralité et l'urbanité depuis de nombreuses années. Le Bocage-Hallue est en effet peu urbanisé et possède une vocation agricole évidente mais on constate que dans le même temps ses habitants ont des modes de vie urbains. Ceci a des conséquences concrètes sur les particularités de la population, ses besoins et ses attentes. Ainsi, l'analyse de ses caractéristiques démographiques et sociales est essentielle pour apporter des réponses aux attentes et aux besoins en matière de logements, de mobilité, d'équipements et de services etc., domaines dans lesquels le PLUI sera un outil décisif.

Il s'agit aussi de mettre « l'habitant » au cœur du projet de territoire, en le considérant comme la pièce maîtresse de celui-ci, à la fois en tant qu'acteur et bénéficiaire de la mise en œuvre du PLU intercommunal.

# Population en 2011 dans la communauté de communes du Bocage-Hallue



# 1. Comment la population se répartit-elle sur le territoire et quelles évolutions constate-t-on ?

---

Avant de s'intéresser aux caractéristiques des habitants, la présentation de l'évolution de la répartition des populations sur le territoire permet de présenter la structuration du territoire et d'aborder de façon quantitative son attractivité résidentielle.

constats et perspectives >

## 1. Un territoire peu dense avec deux entités différentes

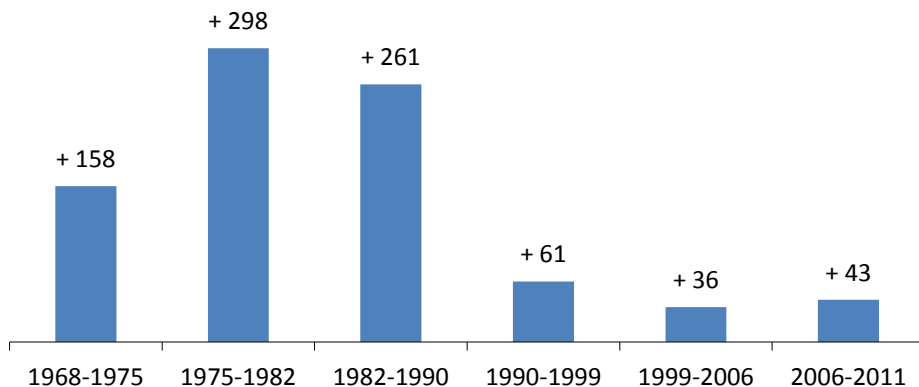
Globalement, Bocage-Hallue se caractérise comme un ensemble de petites communes. Quatre communes comptent plus de 1.000 habitants : Talmas (1 082 hab.), Naours (1 128 hab.), Villers-Bocage (1 447 hab.) et Flesselles (2 053). Ces communes sont toutes situées à l'ouest de la communauté de communes et deux d'entre-elles sur l'axe structurant de la RN 25. Le plateau occidental accueille également Rainneville et Rubempré, 5ème et 7ème commune du Bocage-Hallue.

A l'est, dans la vallée de l'Hallue, le territoire est constitué de plus petits villages. Hormis les deux communes jumelles Querrieu et Pont-Noyelles (respectivement 666 et 762 habitants), aucune ne dépasse les 500 habitants.

Le Bocage-Hallue est donc un territoire peu dense (62 hab./km<sup>2</sup> contre, à titre d'exemple, 112 pour le Grand Amiénois). Toutefois cette faible densité est à nuancer, Bocage-Hallue se situe en effet dans la moyenne des onze communautés de communes du Grand Amiénois.

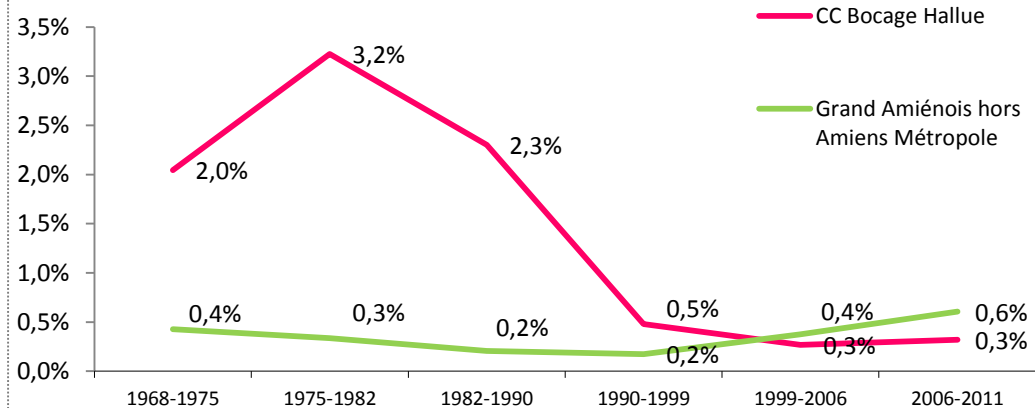
### Variations de la population du Bocage-Hallue par période intercensitaire (en habitants par an en moyenne)

Sources: INSEE RP; Aduga



### Variations de la population du Bocage-Hallue par période intercensitaire (en % par an en moyenne)

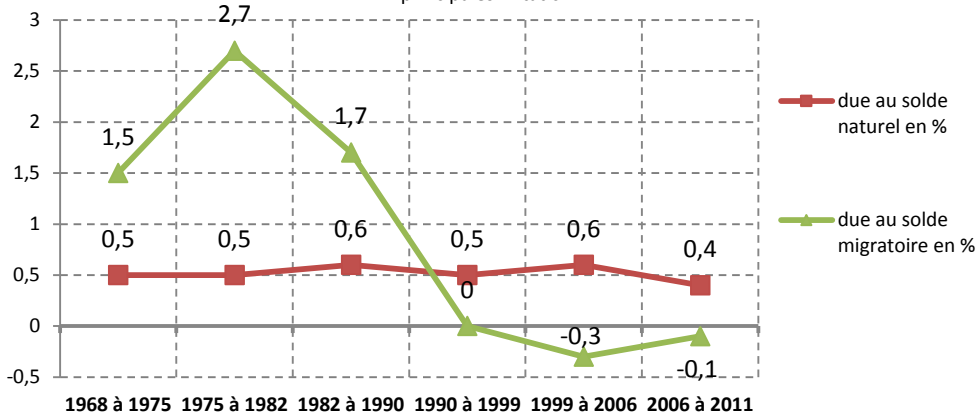
Sources: INSEE RP; Aduga



Depuis une bonne dizaine d'années la croissance démographique du Bocage-Hallue est moins forte que celle de l'ensemble des communautés de communes du Grand Amiénois. Ce phénomène tend à s'accroître.

### Variations annuelles moyennes de la population dues aux soldes naturels et migratoires par période intercensitaire entre 1968 et 2011 (en %)

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombrements, RP1999, 2006 et 2011 exploitations principales - État civil



Le solde migratoire a connu une baisse importante lors des années 1990 et est nul depuis plus de 20 ans.

## constats et perspectives >

### 2. L'héritage d'un développement démographique résidentiel ancien...

Le Bocage-Hallue est le territoire où s'est exercée la plus forte croissance démographique au sein du Grand Amiénois durant les années 70 et 80. Durant ces deux décennies, le territoire a connu des croissances démographiques importantes, jusqu'à + 300 habitants par an en moyenne entre 1975 et 1982. Flesselles a ainsi connu un essor particulièrement concentré dans le temps puisqu'on y dénombrait 900 habitants en 1975 contre 2 100 en 1990.

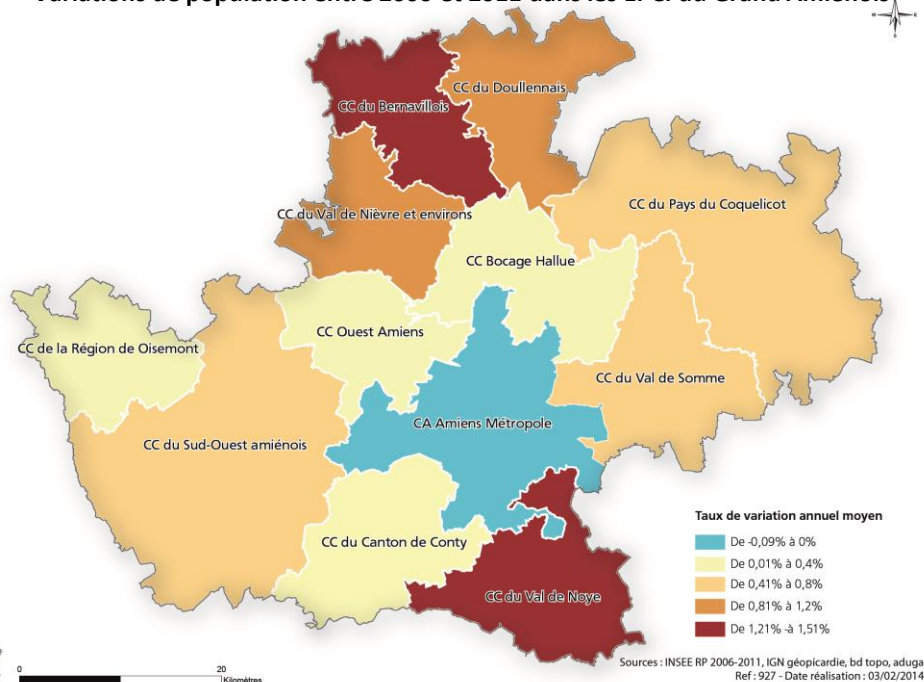
La forte croissance de population durant cette période s'expliquait principalement par une attractivité résidentielle importante, qui se manifestait alors par un solde migratoire positif signifiant que le nombre de personnes venant s'installer sur le territoire est largement supérieur à celui qui le quitte. Quand le territoire connaissait une croissance démographique de 3,2% par an en moyenne entre 1975 et 1982, cette augmentation de population était alimentée à hauteur de 85% par le solde migratoire (+2.7% de croissance annuelle moyenne de population due au solde migratoire). Comme le souligne le graphique-ci contre, l'attractivité résidentielle du territoire, qui trouve son origine dans le desserrement amiénois et l'essor de la zone industrielle nord, a littéralement porté le développement du Bocage-Hallue entre 1975 et 1990 et a façonné la morphologie urbaine du territoire et ses caractéristiques démographiques et sociales.

### 3. ...qui se « tasse »

Depuis les années 1990, le territoire a vu ralentir son dynamisme démographique. A partir de cette période la croissance de population est uniquement due au solde naturel, c'est-à-dire à l'excédent de naissances sur les décès. Entre 1990 et 1999 la population a augmenté de 61 habitants par an contre 261 entre 1982 et 1990. Au cours des années 2000 ce ralentissement a été confirmé (+41 habitants par an entre 2006 et 2011). Ce ralentissement s'explique par la chute du solde migratoire, qui est globalement nul au cours des 20 dernières années. Cette évolution majeure s'explique par les décohabitations familiales dans les ménages qui se sont installés en nombre dans le territoire au cours des décennies précédentes. Ceci s'explique également par l'extension de l'aire urbaine amiénoise à d'autres territoires, plus éloignés de l'agglomération amiénoise, qui accueillent désormais de nombreux ménages qui quittent la capitale régionale pour trouver le logement qui correspond à leurs attentes.

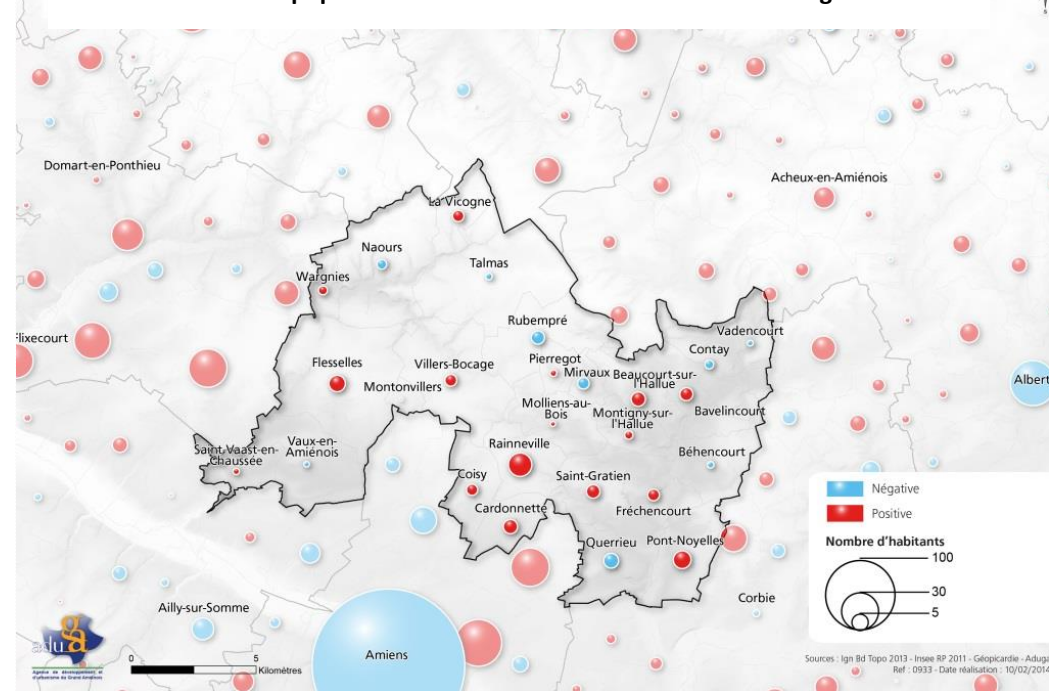
**Conséquence: la dynamique démographique du Bocage-Hallue est faible, en particulier quand on la compare à celle de ses voisins tels que le Bernavillois ou le Doullennais.**

## Variations de population entre 2006 et 2011 dans les EPCI du Grand Amiénois



*Durant la deuxième moitié des années 2000, Bocage-Hallue fait partie des EPCI du Grand Amiénois qui ont connu les plus faibles croissances de population. Il est loin derrière ses voisins que sont le Val de Nièvre, le Bernavillois et Doullennais dont le regain démographique se confirme.*

## Variations de la population entre 2006 et 2011 dans la C.C. Bocage-Hallue



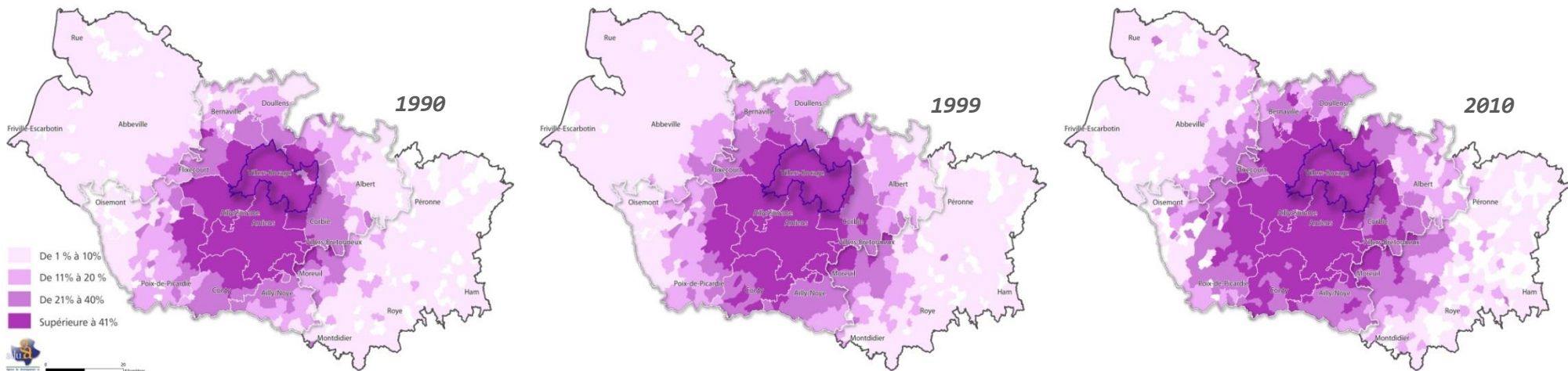
*Entre 2006 et 2011 les croissances de population ont été plus marquées à l'ouest de la communauté de communes: dans le triangle reliant Rainneville, Pont-Noyelles et Bavelincourt.*



constats et perspectives >

## 2. ... Un territoire résidentiel inscrit depuis longtemps dans l'aire d'influence amiénoise.

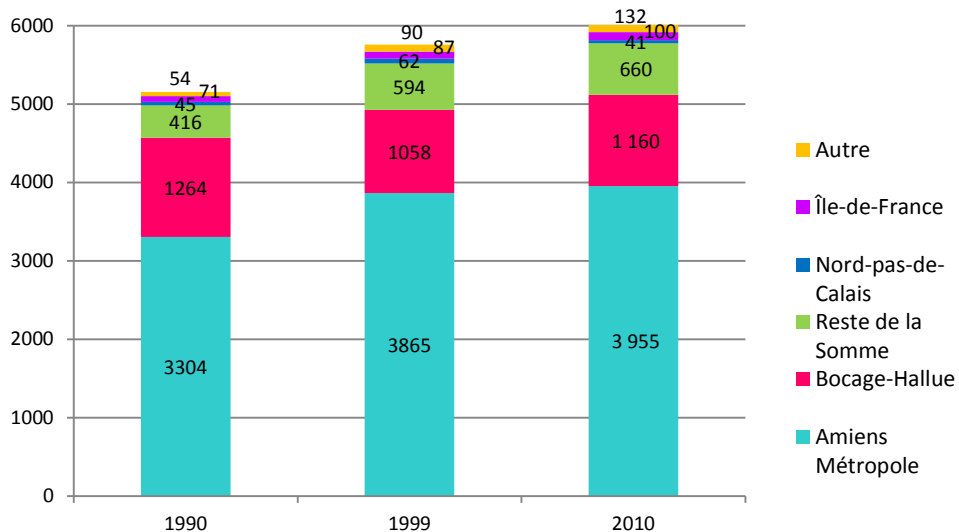
Le territoire offre peu d'emploi à sa population. Dans le Grand Amiénois, c'est la communauté de communes qui offre le moins d'emplois pour cent actifs occupés qui y résident : 30 contre 59 pour les onze communautés de communes du Grand Amiénois. **Néanmoins, le bassin d'emploi des actifs qui résident dans les Bocage-Hallue est local. 95% d'entre-eux travaillent dans la Somme, dont deux tiers travaillent dans la communauté d'agglomération.** Cette proportion, la plus forte de toutes les communautés de communes du SCOT du Grand Amiénois est restée stable au cours de 20 dernières années. La polarisation du Bocage-Hallue par l'agglomération amiénoise fait partie intégrante de son histoire, contrairement à d'autres EPCI du Grand Amiénois notamment son voisin le Bernavillois, où les relations avec le pôle amiénois, notamment du point de vue de l'emploi, mais pas uniquement (cf. profils mobilité) a pris une ampleur considérable au cours des 20 dernières années.



Part des actifs travaillant dans l'agglomération amiénoise

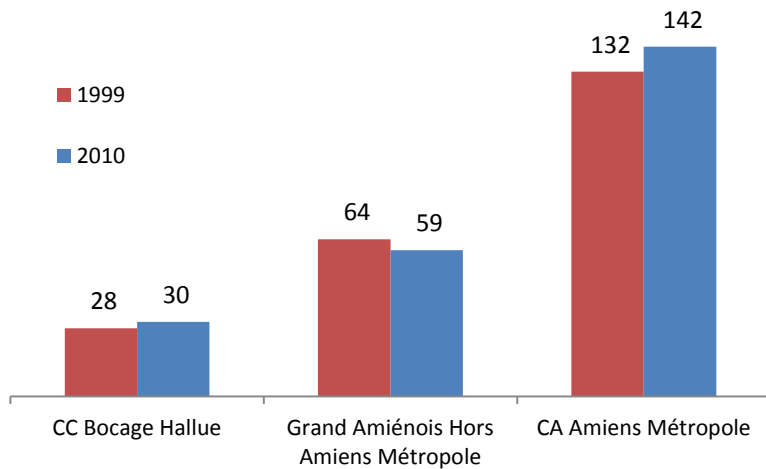
## Où travaillent les actifs qui résident dans le Bocage-Hallue?

Sources : Insee RP



## Indices de concentration de l'emploi: emplois pour cent actifs occupés

(sources : Insee RP)



## Ce qu'il faut retenir

En 2011, 13 593 habitants dont 42 % résident dans une des quatre communes les plus peuplées de la com de com

2/3 des communes comptent moins de 500 habitants

Un territoire très résidentiel et dont le développement démographique est dans le rétroviseur



# ZOOM SUR... LES MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES

Caractériser l'attractivité résidentielle : quelles populations le Bocage-Hallue accueille-t-il ?

En 2008, environ 2 070 habitants du Bocage-Hallue (hors moins de 5 ans) n'y résidaient pas 5 ans auparavant. 2510 personnes habitaient la communauté de communes en 2003 et n'y résidaient plus 5 ans après. Le territoire souffre donc d'un déficit migratoire de 460 habitants, soit 4% de la population de la population durant cette période.

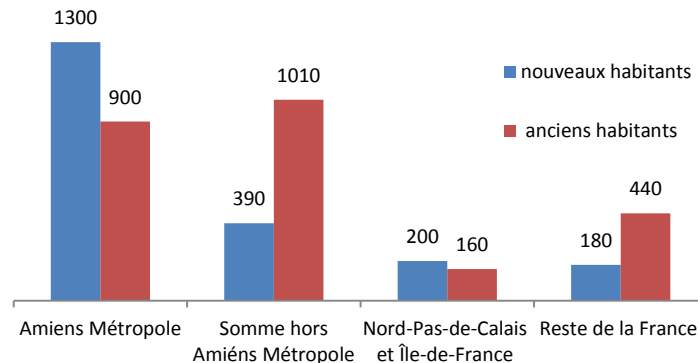
Le recensement de la population a été utilisé pour observer les mobilités résidentielles des ménages. Il s'agit d'une exploitation de la question « où habitiez-vous cinq ans auparavant ? »

L'exploitation de cette base de données tient uniquement compte du changement de résidence de la population entre deux dates (2003 et 2008) et ne prend pas en compte les déménagements de résidence successifs au cours de cette période.

Par définition, la population observée est celle des 5 ans et plus. C'est cette population qui est utilisée de façon systématique dans ce zoom.

Source : Analyse réalisée à partir des dernières données disponibles sur ce thème. INSEE RP 2008

Echanges migratoires du Bocage-Hallue entre 2003 et 2008



Aide à la lecture : Entre 2003 et 2008, 1 300 personnes originaires d'Amiens Métropole se sont installés dans le Bocage-Hallue tandis que 900 personnes ont quitté le Bocage-Hallue pour emménager dans la métropole amiénoise.

## D'où viennent les nouveaux habitants du Bocage-Hallue ? Où ont déménagé les personnes qui l'ont quitté ?

Bocage-Hallue bénéficie de sa proximité avec l'agglomération amiénoise. La communauté de communes accueille 1 300 anciens habitants d'Amiens Métropole tandis que 900 personnes ont fait le chemin inverse. Les migrations résidentielles depuis ou en direction du reste de la Somme sont très largement déficitaires : 390 entrées et 1010 sorties. Ce solde négatif (-620 habitants) est une conséquence des coûts élevés du foncier bâti et non bâti (cf. profil « Habitat ») qui amènent nombre de jeunes ménages du territoire à poursuivre leur parcours résidentiel dans des territoires limitrophes plus éloignés de l'agglomération amiénoise. Peu importantes en nombre, les migrations en lien avec le Nord-Pas-de-Calais et l'Île-de-France sont légèrement excédentaires. Les flux avec les territoires plus éloignés sont également déficitaires et sont dus pour beaucoup à la mobilité des jeunes de la communauté de communes qui quittent le foyer familial dans le but de poursuivre leurs études ou pour accéder à un emploi.

Ces constats nous conduisent à considérer l'impact du vieillissement de la population sur l'attractivité résidentielle du territoire: est-ce que cela engendrera une augmentation des déménagements vers des pôles urbains extérieurs au Bocage-Hallue (Amiens, Doullens, Albert) et une hausse du nombre de déménagement vers les régions du Sud et de l'Ouest de la France?

# ZOOM SUR... LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Caractériser l'attractivité résidentielle : quelles populations le Bocage-Hallue accueille-t-il ?

---

## Quels profils viennent s'installer dans le Bocage-Hallue?

- > **Les 25-44 ans sont les plus nombreux à s'installer dans le territoire : ils représentent un peu plus de la moitié des nouveaux habitants du Bocage-Hallue.** Directement liés à l'arrivée de cette population, les enfants entre 5 et 14 ans sont eux aussi particulièrement nombreux à arriver dans la communauté de communes (20% des nouveaux habitants).
- > Essentiellement des actifs: **62% des personnes qui s'installent sont des actifs ayant un emploi.**
- > Le **territoire attire en premier lieu des professions intermédiaires et des cadres**, qui représentent respectivement 34 % et 18 % des actifs qui s'installent dans la communauté de communes.
- > Au final, **l'attractivité résidentielle ne diversifie pas la composition socio-professionnelle de la population.** Elle tend même à renforcer les spécificités du territoire, en particulier la surreprésentation de la population de professions intermédiaires et de cadres à l'échelle du Grand Amiénois.
- > **2/3 des ménages qui s'installent dans le Bocage-Hallue sont des propriétaires occupants et 1/3 des locataires.**

*Source : Analyse réalisée à partir des dernières données disponibles sur ce thème. INSEE RP 2008*

## 2. Comment la structure par âge et la morphologie familiale évoluent-elles ?

---

Les modes de vie des habitants dépendent d'une multitude de facteurs. Parmi eux leur âge et le type de ménage auquel ils appartiennent sont déterminants. Ainsi, le dénombrement des populations selon ces deux critères permet de d'apprécier l'acuité de certains besoins qui s'expriment, notamment en matière de services et d'habitat.

constats et perspectives >

### Territoire jeune le Bocage-Hallue est confronté à des perspectives de vieillissement important

L'importante croissance de population des années 1970 et 1980 constatée dans la partie précédente est liée à l'accueil important de jeunes familles. Pendant plusieurs décennies le Bocage-Hallue s'est singularisé dans le Grand Amiénois comme un territoire à la population jeune.

Cette caractéristique, toujours d'actualité, tend néanmoins à s'atténuer considérablement, l'arrivée de nouveaux ménages qui fonde une famille n'est pas suffisante pour équilibrer le vieillissement des familles des anciens « arrivants ».

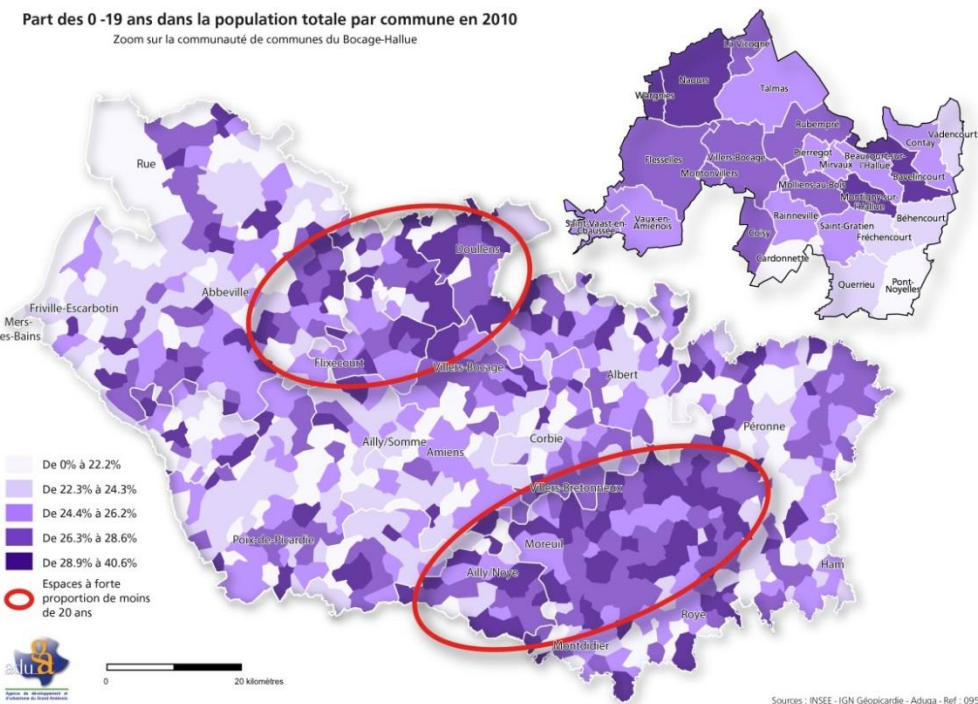
En 1990 les moins de 20 ans et les personnes entre 25 et 44 ans représentaient, en deux parts égales, 70% de la population de la communauté de communes, contre 52% en 2009 (toujours à part égale). L'augmentation significative en proportion (et en nombre cf. pyramide ci-contre) des 45-64 ans laisse présager de l'acuité particulière de la problématique du vieillissement de la population et de la très probable accélération du phénomène dans les années à venir. En 2009, 30% de la population avait entre 45 et 64 ans, contre 17% en 1990. Les personnes âgées de plus de 64 ans représentent 13% de la population, contre 8 % en 1990.

Néanmoins, si les perspectives démographiques sont très marquées par ce phénomène, Bocage-Hallue est toujours un territoire « jeune » comparé aux autres intercommunalités du Grand Amiénois. Son indice de jeunesse est supérieur à celui de l'ensemble des communautés de communes. Le nombre de naissance domiciliées dans le territoire, s'il a baissé au début des années 1990, est resté stable depuis (environ 145 naissances par an).

*Indice de jeunesse: nombre  
moins de vingt ans pour 100  
personnes de plus de 60 ans*

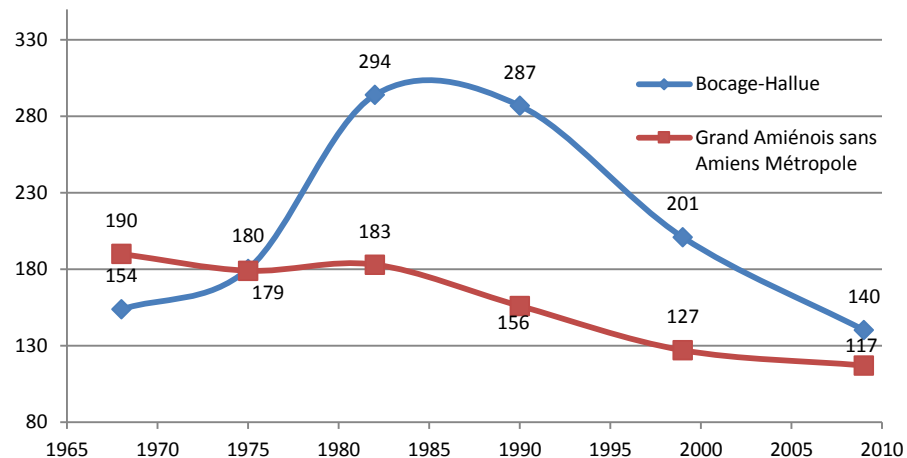
**Part des 0-19 ans dans la population totale par commune en 2010**

Zoom sur la communauté de communes du Bocage-Hallue



**Indice de jeunesse du Bocage-Hallue de 1968 à 2009**  
(nombre de moins de 20 ans pour cent personnes âgées 60 ans et plus)

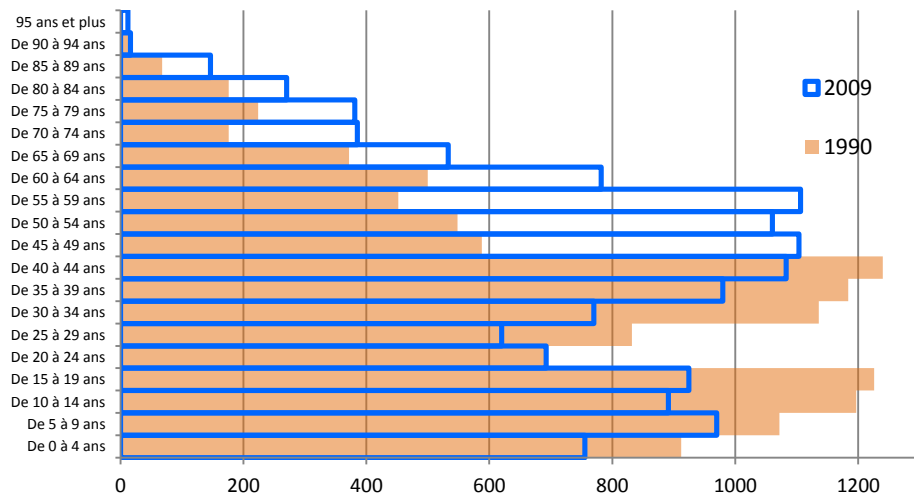
Source : Insee RP



En 2009, dans Bocage-Hallue, pour 140 jeunes de moins de 20 ans on dénombre dans le même temps 100 habitants de plus de 60 ans.

**Demi-pyramide des âges 1990-2009**

Source : Insee RP



**> Quelques éléments de lecture de ces demi-pyramides des âges...**

La comparaison de la population par tranche d'âge quinquennale en 1990 et 2009 illustre clairement ce phénomène de vieillissement de la population.

On remarque en effet que seules les populations âgées de plus de 45 ans ont augmenté en nombre. Ainsi la tranche d'âge 45-64 ans a doublé en 20 ans (1960 individus), les plus de 64 ans ont quant à eux augmenté de 70% (soit +860 individus).

Les moins de 20 ans et les 25-44 qui étaient les tranches d'âge les plus représentées ont sensiblement diminué (-20% chacune).

---

## constats et perspectives >

### Le desserrement un phénomène à prendre en compte

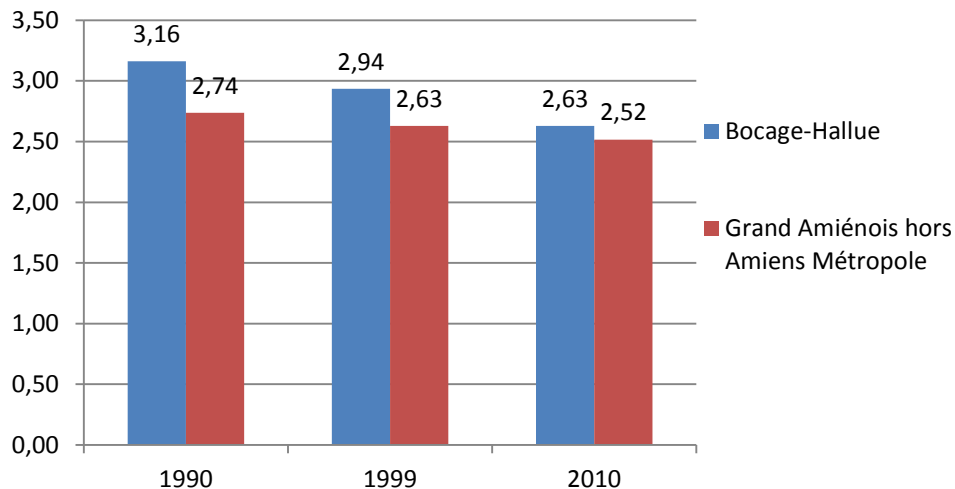
Si la famille composée d'un couple avec enfant(s) est le type de ménage majoritaire (40% des ménages) leur nombre a considérablement diminué (-11%) tandis que le nombre de ménage composé d'une personne augmente significativement (+41%) comme les familles composées d'un couple sans enfant (+41% également).

Ainsi en dépit du caractère familial du territoire, les ménages sont en moyenne de moins en moins peuplés. En 2010, les ménages du Bocage-Hallue comptaient, en moyenne, 2,6 personnes contre 3,2 en 1990. Ce phénomène appelé « desserrement des ménages », qui motive une part importante des besoins en logement du territoire, s'explique par l'érosion des modes d'occupation traditionnels des logements en raison notamment de la complexité accrue des parcours matrimoniaux et familiaux (divorces, recomposition familiale), et de l'installation en couple plus tardive des jeunes adultes. Cet ensemble de tendances sociétales, additionné à l'allongement de la durée de la vie explique, pour l'essentiel, ce phénomène de fond.

Compte tenu de ce qui a été dit précédemment à propos de la fragilité du territoire vis-à-vis du vieillissement de la population, le desserrement des ménages est particulièrement vivace et le sera d'autant plus à l'avenir. On peut déjà constater que **521 résidences principales supplémentaires ont été nécessaires sur la période 1999-2010 pour maintenir le nombre d'habitants du territoire**. Cela représente 75% de l'augmentation globale du parc de résidences principales (+699) sur cette période.



## Evolution de la taille moyenne des ménages (sources : INSEE RP, expl. princ.)



*Lecture : En 2010, un ménage du Bocage-Hallue comptait en moyenne 2,63 personnes.*

> Signe de l'évolution singulière du Bocage-Hallue, le **desserrement des ménages est plus marqué** que dans la moyenne des communautés de communes du Grand Amiénois.

- En **1990**, les ménages étaient, en moyenne, **nettement plus grands** que dans les autres communautés de communes du Grand Amiénois.

- En **2010**, l'écart est moins marqué, le Bocage-Hallue tend à se rapprocher de la valeur de l'ensemble des autres communautés de communes, même s'il reste l'EPCI dont les ménages sont en moyenne les plus peuplés.

## Ce qu'il faut retenir

Le type de ménage le plus représenté est la **famille composée d'un couple avec enfant(s)** : 40% des ménages du Bocage-Hallue en 2010.

Les **personnes seules** représentent 18 % des ménages. Leur nombre est en **constante augmentation (+41%)** entre 1999 et 2010.

**Territoire jeune et familial**, le Bocage-Hallue sera très probablement **confronté au vieillissement de la population de façon rapide**.

Par conséquent, **les besoins de la population en matière logement et services vont de ce fait évoluer significativement**.

### 3. Quelles sont les caractéristiques socio-économiques des populations ?

---

Quel est le profil socio-économique de la population du Bocage-Hallue ? Note-t-on des écarts significatifs avec les territoires proches, et les autres communautés de communes du pays du Grand Amiénois ?

Ce sont ces questions que cette troisième partie du profil propose d'aborder.

#### 1. Globalement, une bonne situation socio-économique de la population

On note que sa population est particulièrement active, au sens INSEE du terme. C'est-à-dire qu'une grande part d'entre elle exerce un emploi, aide un membre de sa famille dans son travail, est en apprentissage, occupe un stage rémunéré, ou est en recherche d'emploi. Selon cette acception, près des trois quarts des personnes âgées de 15 à 64 ans sont actives (72%).

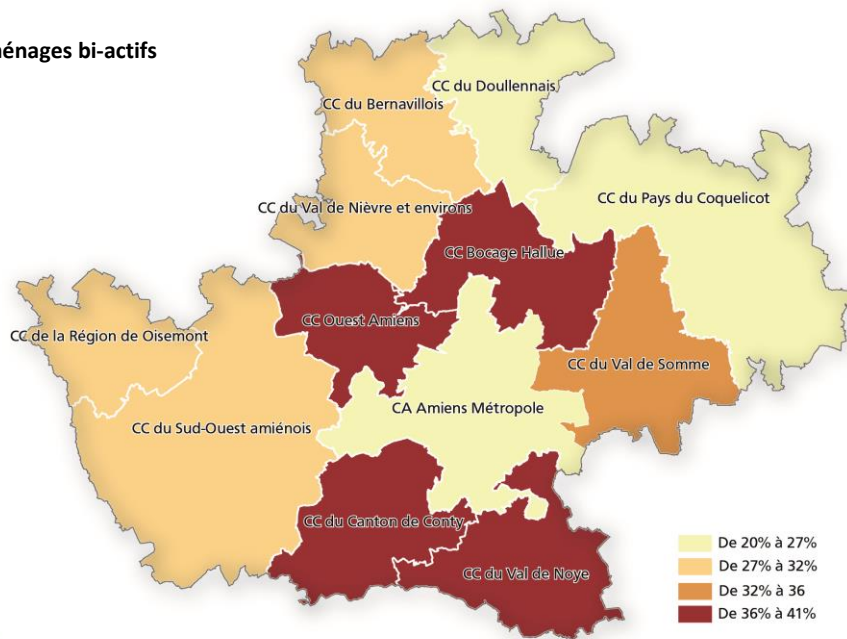
Cette caractéristique, que le Bocage-Hallue partage avec les autres territoires proches de l'agglomération amiénoise, est à mettre en relation avec la forte proportion de ménages composés de couples dont l'homme et la femme travaillent (ménages bi-actifs). Ils représentent en effet 39% des ménages du territoire contre 32 % dans l'ensemble des communautés de communes du Grand Amiénois. Cette particularité semble révélatrice de deux atouts du territoire pour attirer ces familles bi-actives, qui y trouvent les bonnes conditions de réalisation de leur parcours résidentiel : une offre en logement relativement abordable pour une maison individuelle avec un jardin, et une position géographique du territoire qui facilite l'accès à Amiens. Ce point est essentiel, car ces ménages sont caractérisés par une très grande mobilité quotidienne, induite par les déplacements des membres de leur famille leur activité professionnelle, et par des attentes singulières en matière de services (petite enfance, enfance jeunesse etc).

Ceci interroge également l'attractivité résidentielle du territoire compte-tenu des mutations vécues par l'agglomération amiénoise : évolutions des gros sites industriels dans la ZI nord et déplacement du CHU nord au sud.

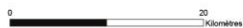
Le chômage concerne 7,4 % de la population active en 2010. Si ce taux est élevé dans l'absolu (486 personnes à la recherche d'un emploi), il est cependant faible dans le contexte local (11 % pour l'ensemble des communautés de communes du pays). Les jeunes sont particulièrement touchés par ces difficultés : 23 % des 15-24 ans sont au chômage en 2010. Là encore, la localisation de la communauté de communes, qui permet à une grande part de la population d'accéder assez facilement aux pôles d'emploi principaux, peut expliquer en partie ce « faible » taux de chômage. Le niveau de formation de la population est un autre point favorable au territoire, dans la mesure où il lui permet de mieux faire face aux mutations économiques du bassin d'emploi (baisse de l'industrie, tertiarisation de l'économie).

constats et perspectives >

## Taux de ménages bi-actifs



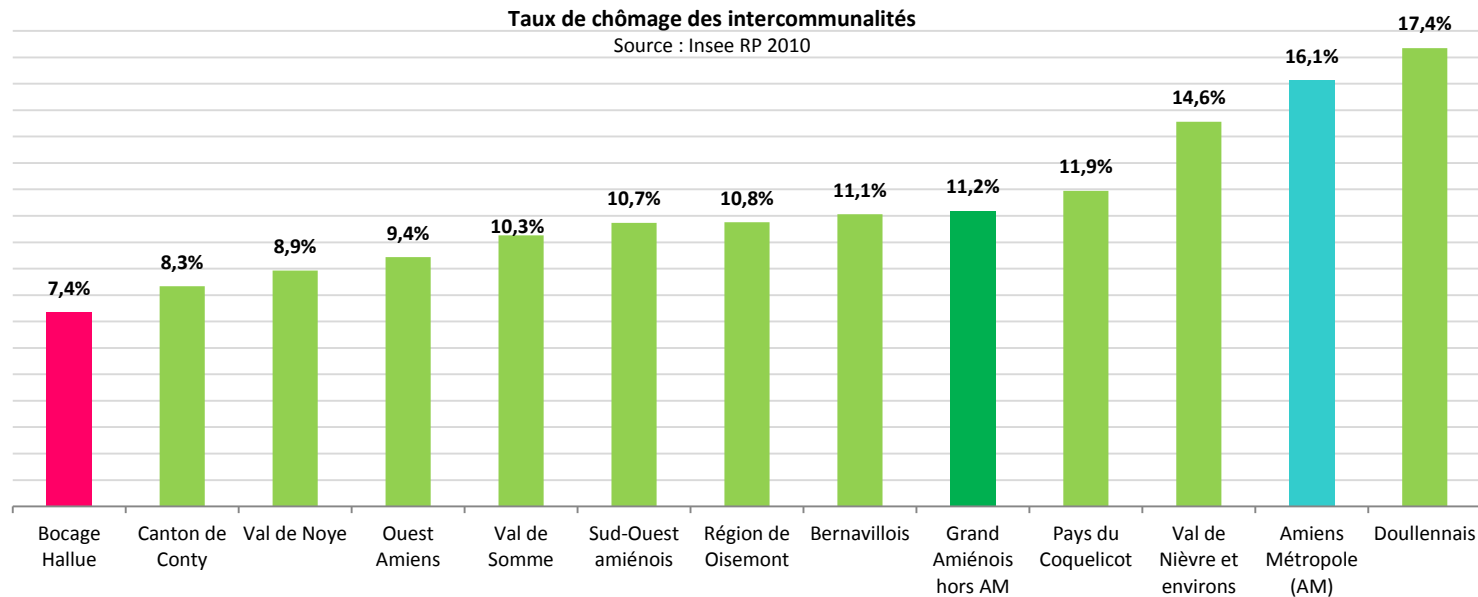
> La forte proportion de ménages bi-actifs est une manifestation de la périurbanisation du territoire. Les intercommunalités ayant les taux les plus élevés sont en effet limitrophes d'Amiens Métropole.



Sources : INSEE RP 2010, IGN géoparcadie, bd topo, aduga  
Ref : 954 - Date réalisation : 03/02/2014

## Taux de chômage des intercommunalités

Source : Insee RP 2010



## 2. Un niveau de formation meilleur que dans le reste du Grand Amiénois

En effet, **43 % de la population non scolarisée est titulaire d'un baccalauréat ou plus, contre 32% pour le Grand Amiénois hors Amiens Métropole.**

Les jeunes de la communauté de communes sont, d'une façon générale, plus nombreux à suivre des études que dans les autres communautés de communes du Grand Amiénois. **La proximité géographique des principaux équipements d'enseignement de la Somme permet à bon nombre d'étudiants de suivre leurs études tout en continuant à habiter dans leur famille.** Parmi les 1036 jeunes de 18 à 24 ans qui résident dans le Bocage-Hallue, 54 %, soit 563 jeunes, suivent des études. Parmi eux 83% étudient à Amiens. Tout ceci concourt au fait que **les jeunes qui sortent du système scolaire sans détenir un diplôme qualifiant (c'est-à-dire a minima un CAP) sont assez peu nombreux.** Cet aspect se mesure par la proportion de jeunes de 15-24 ans non scolarisés et non titulaires d'un diplôme qualifiant, appelée « taux de sorties sans diplôme qualifiant ». Il s'établit à 5 % dans le Bocage-Hallue contre 12 % pour le Grand Amiénois hors Amiens Métropole. Bocage-Hallue est, de loin, l'intercommunalité du Grand Amiénois où ce taux est le plus faible.

## 3. Une structure socio professionnelle globalement diversifiée et équilibrée

On constate un certain équilibre socio-professionnel dans le Bocage-Hallue. Ouvriers, employés et professions intermédiaires représentent respectivement environ un quart de la population active. **Comparée aux autres communautés de communes du Grand Amiénois, les professions intermédiaires, les cadres sont proportionnellement plus nombreux (1,4 fois plus).** Cette spécificité s'est maintenue au cours des années 2000. En contrepartie, toujours en regard de ce territoire de référence, la proportion d'ouvriers et d'employés y est moins forte.

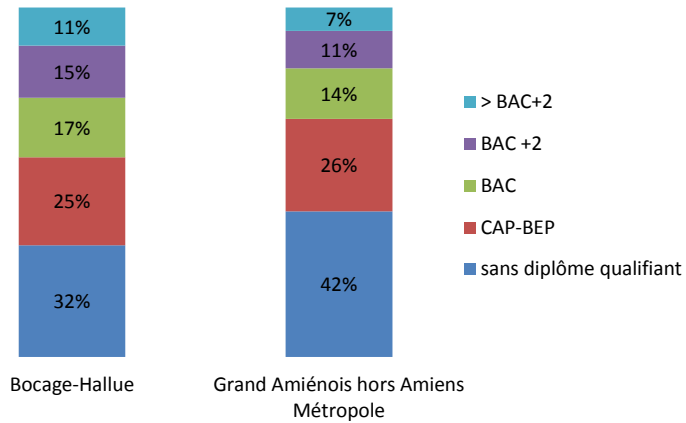
## 4. Une population globalement plutôt aisée

Les habitants du Bocage-Hallue ont en moyenne des revenus confortables. En 2011, **la moitié des ménages ont des revenus supérieurs à 21 535 € par unité de consommation** (cf. note page 19). Cela correspond à **des revenus de 38 763€ pour un ménage constitué d'un couple avec un enfant.**

A titre de comparaison cette valeur médiane est de 18 315 € pour le Grand Amiénois et de 16 004€ pour son voisin le Doullennais, qui est le territoire du Grand Amiénois dont les habitants gagnent en moyenne le moins bien leur vie.

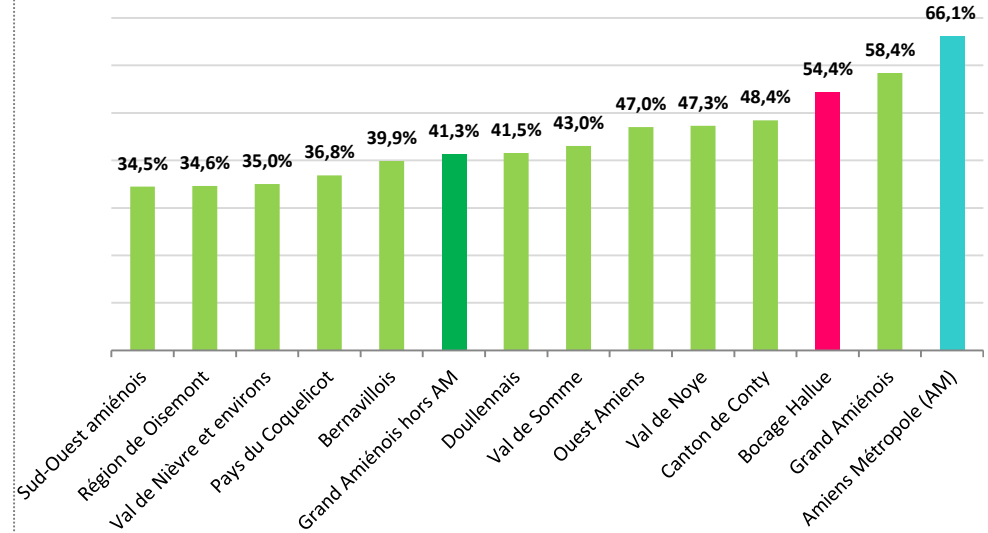
## Niveau de formation de la population non scolarisée du Bocage-Hallue

(source : Insee RP 2010)



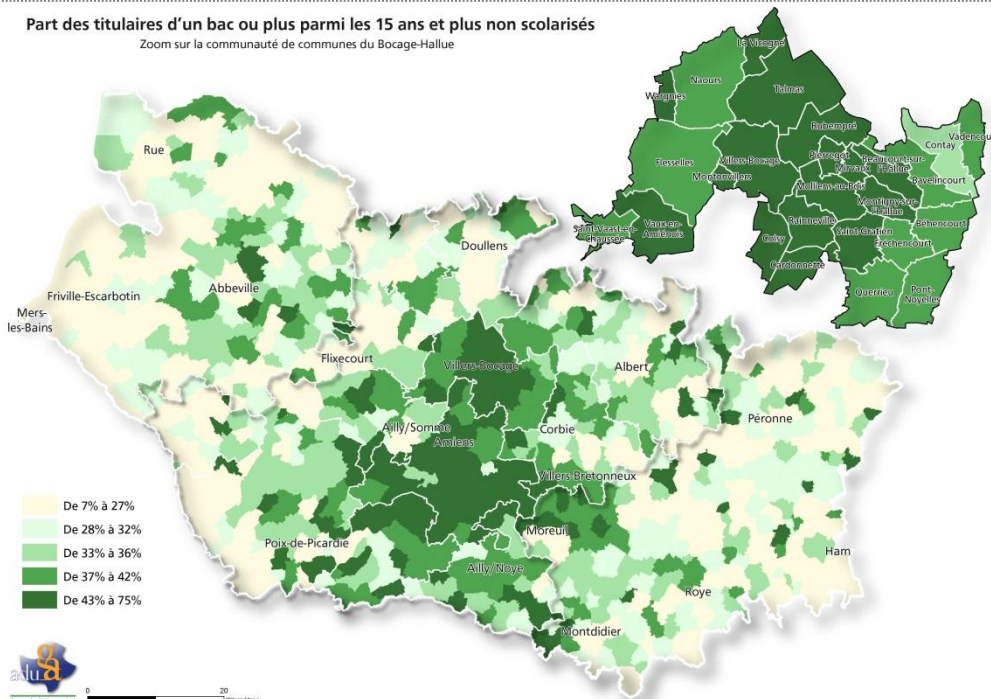
## Taux de scolarisation des 18-24 ans

Source : Insee RP 2010



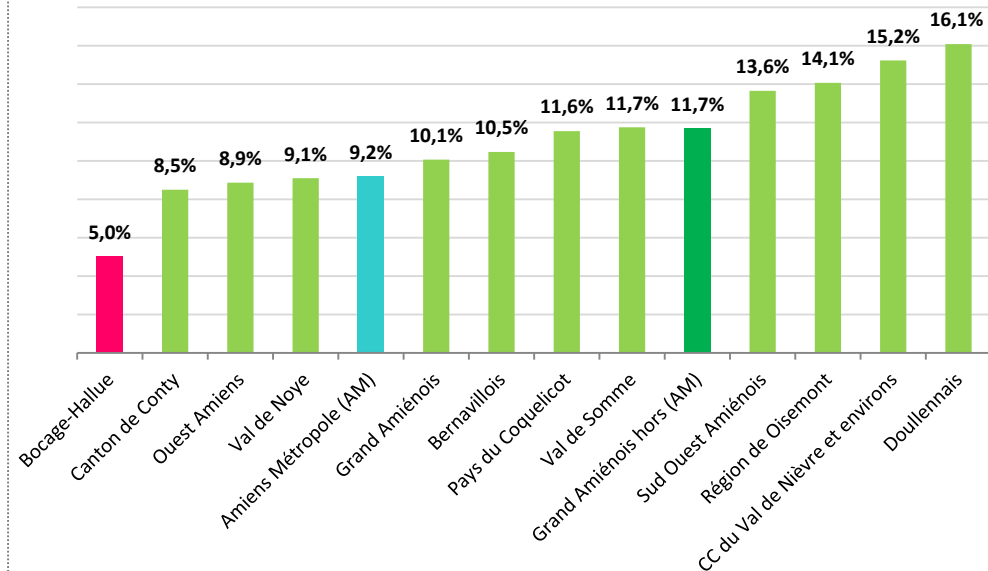
## Part des titulaires d'un bac ou plus parmi les 15 ans et plus non scolarisés

Zoom sur la communauté de communes du Bocage-Hallue



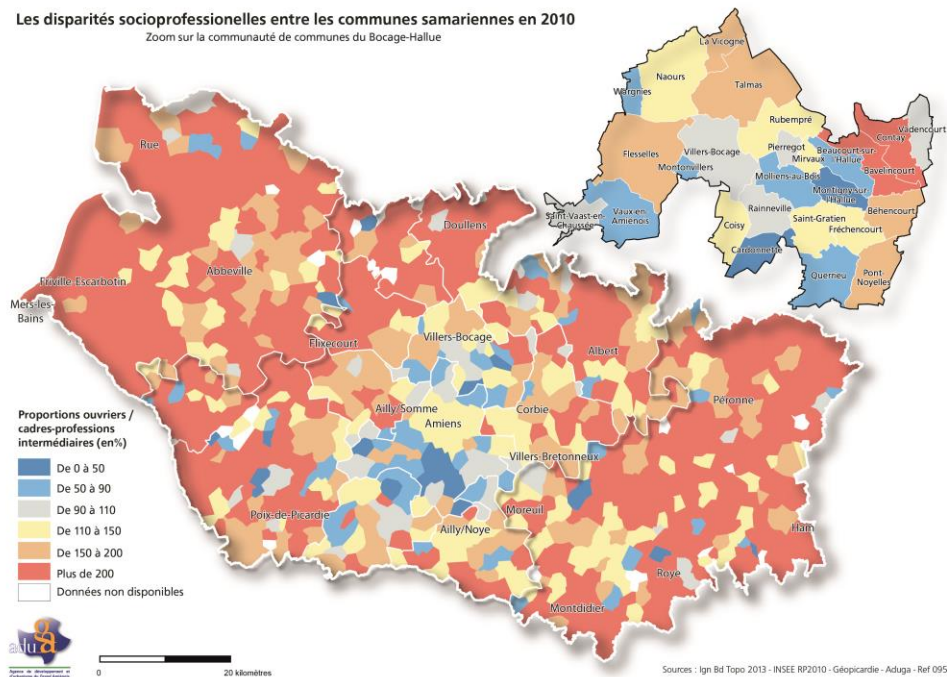
## Taux de sorties sans diplôme qualifiant

Source : Insee RP 2010



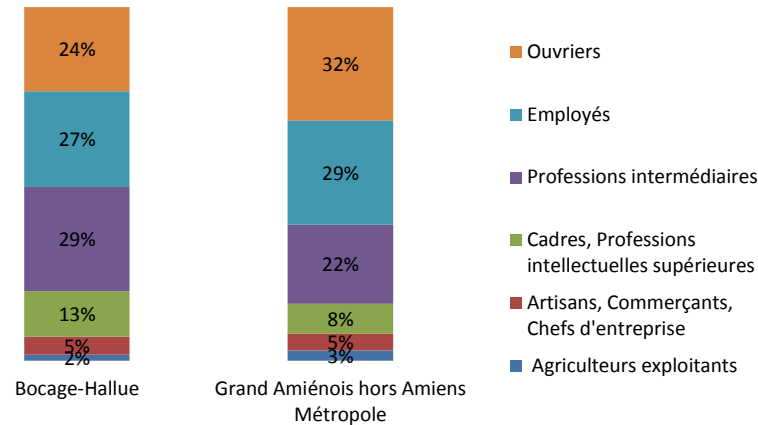
### Les disparités socio-professionnelles entre les communes samariennes en 2010

Zoom sur la communauté de communes du Bocage-Hallue



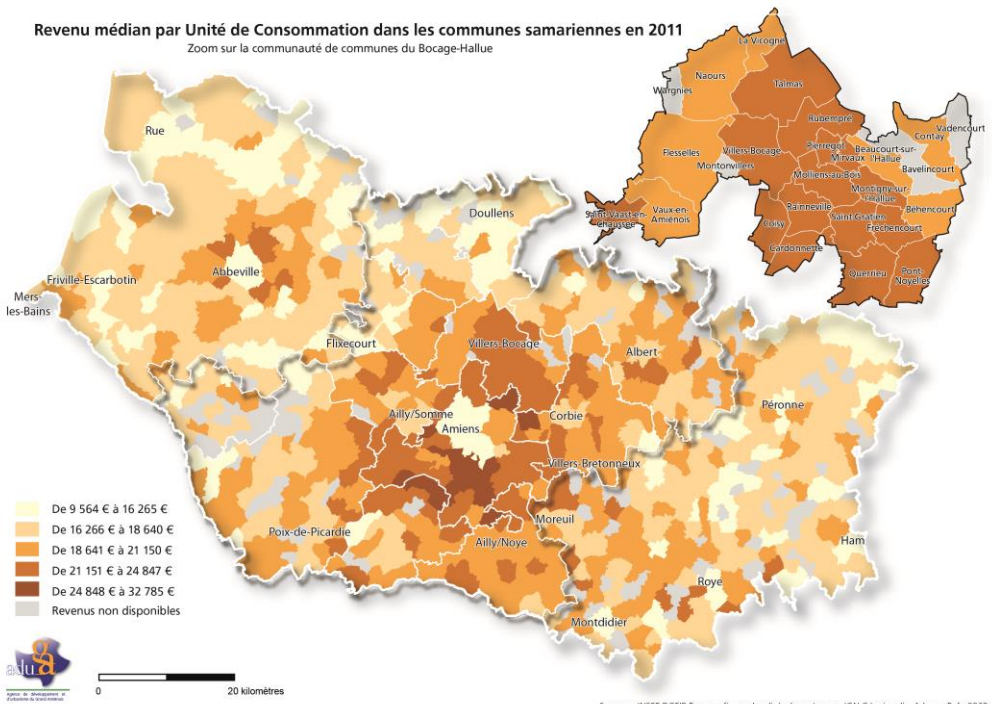
### Groupes socio-professionnels des actifs

Source: Insee RP 2010



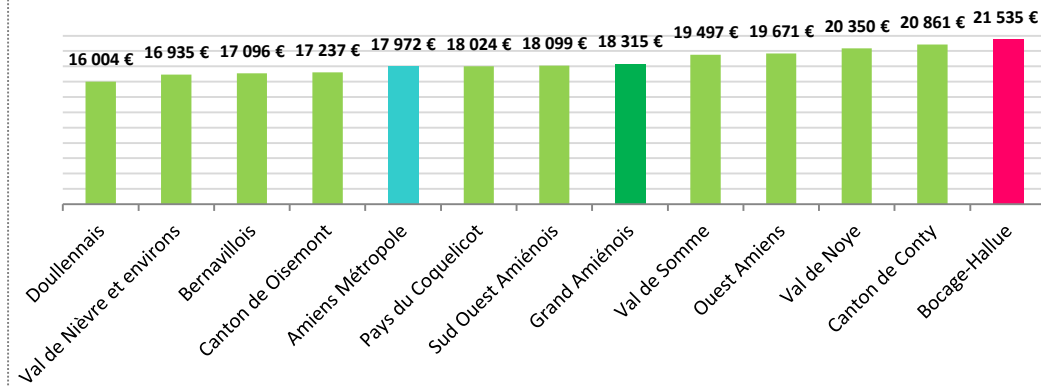
### Revenu médian par Unité de Consommation dans les communes samariennes en 2011

Zoom sur la communauté de communes du Bocage-Hallue



### Revenus médians par unité de consommation des habitants des EPCI du Grand Amiénois en 2011

Source : Insee-DGFIP Revenus fiscaux localisés des ménages



### Comment sont analysés les revenus des habitants d'un territoire ?

L'analyse des revenus des populations se base sur les données produites par l'Insee et la DGFIP. Afin de comparer les territoires en prenant en compte les différences de composition des ménages, les revenus fiscaux seront exprimés par unité de consommation (UC), ce qui correspond au revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent. En termes d'étude du revenu fiscal, cette unité de mesure permet de relativiser le revenu du ménage suivant sa taille et sa structure par âge. Elle est préconisée pour comparer les niveaux de revenus entre zones et pour analyser les inégalités de revenu à l'intérieur d'une zone. Elle s'obtient en comptant dans chaque « ménage fiscal » le nombre d'équivalents adultes qui le composent (le premier adulte compte pour 1 ; les autres personnes de 14 ans et plus pour 0,5 ; les enfants de moins de 14 ans pour 0,3).

Outre cette précaution méthodologique, il convient de noter que le revenu fiscal ne correspond pas au revenu disponible. En effet, le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la « déclaration des revenus », avant tout abattement. Le revenu fiscal est donc un revenu avant redistribution : il ne peut pas être assimilé à un revenu disponible et ne permet donc pas d'exprimer un « niveau de vie ». Pour cela, il faudrait que l'on ajoute les revenus sociaux non déclarés (minima sociaux, prestations familiales, aides au logement) et que l'on soustrait les impôts directs.

L'indicateur le plus utilisé sera le revenu fiscal médian par unité de consommation (UC) qui partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par UC supérieur. Cet indicateur permet de mesurer le niveau central des revenus par UC au sein d'une zone.

Dans le cas du Bocage-Hallue, le revenu fiscal médian par unité de consommation s'établit à 21 535€ en 2011 et peut s'exprimer ainsi : dans le Bocage-Hallue la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu fiscal par UC inférieur à 21 535€, ce qui correspond à titre d'exemple à une famille formée d'un couple avec deux enfants ayant des revenus annuels de 45 224 €.

## Ce qu'il faut retenir

Le territoire jouit globalement **d'une bonne situation socio-économique**. Les niveaux de qualification et de revenus sont les plus élevés du Grand Amiénois.

La composition socio-professionnelle de la population du territoire est diversifiée et le **territoire est caractérisé globalement par une certaine mixité sociale**.

Mais, cet équilibre est fragilisé par **les coûts du foncier et la typologie de l'offre de logements qui tend à donner une spécialisation sociale au territoire**. De plus en plus, la population du Bocage-Hallue, dans toute sa variété, éprouve des difficultés à réaliser, voire même à envisager, son parcours résidentiel dans le territoire.

# DES CLÉS POUR LE PROJET

Éléments de réflexion pour construire le diagnostic et le PADD

## Les problématiques à considérer

> **L'anticipation du vieillissement de la population** : si le Bocage-Hallue est un territoire jeune, un essor significatif des populations âgées, est à prendre en compte pour les prochaines années. Il génèrera des besoins spécifiques notamment en matière d'habitat adapté, d'offre de santé, de culture et de loisirs...

> **L'attractivité résidentielle du territoire** : On mesure une décohabitation familiale importante malgré la proximité de l'agglomération amiénoise et l'attrait des jeunes ménages pour le Bocage-Hallue. Le déficit migratoire se confirme dans le temps, au bénéfice des territoires plus éloignés de l'agglomération amiénoise.

> **Accompagner le desserrement des ménages** : la diminution de la taille des ménages n'est pas uniquement due au vieillissement de la population mais à un ensemble de mutations sociétales (couple, entrée plus tardive dans la vie active...)

> **La mixité sociale**: territoire socialement favorisé à l'échelle du Grand Amiénois et de la Picardie, le Bocage-Hallue se caractérise en premier lieu par une relative mixité sociale. Cet équilibre est fragile et tend à être malmené par les migrations résidentielles, conséquence de coûts fonciers élevés et d'une offre en logements peu diversifiée

## Les questions soulevées

>> Quelle offre de logements adaptés proposer pour les personnes âgées ?

>> Quelles actions visant à accroître les relations intergénérationnelles mettre en place ?

>> Comment compenser la décohabitation familiale et préserver le capital jeunesse du territoire ?

>> Comment diversifier l'offre de logements?

>> Comment prendre en compte les ménages d'une seule personne qui sont de plus en plus représentés?

>> Quelle stratégie en matière d'accueil de nouvelles populations ?

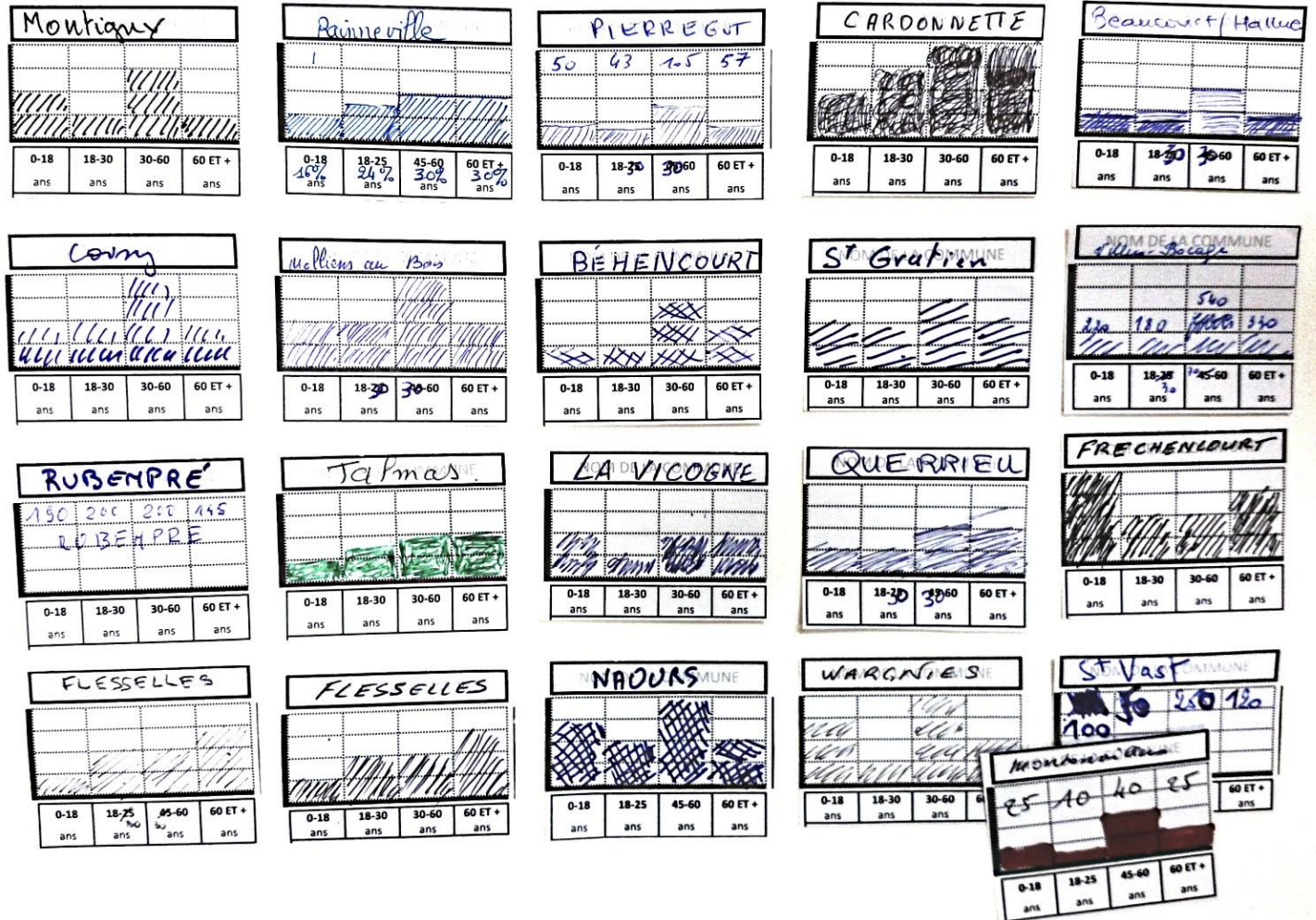


# REGARDS D'ACTEURS

## > « Atelier population »

Les graphiques vierges ont été distribués aux élus.

Les représentants de chaque commune ont alors exprimé leur perception de la population en figurant la proportion relative de chaque tranche d'âge.



## Loi ALUR – Les agences d’urbanisme

« II. – I bis. – Le premier alinéa de l’article L. 121-3 du code de l’urbanisme est remplacé par sept alinéas ainsi rédigés :

Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l’État et les établissements publics ou d’autres organismes qui contribuent à l’aménagement et au développement de leur territoire des organismes de réflexion, et d’études et d’accompagnement des politiques publiques, appelés agences d’urbanisme.

Ces agences d’ingénierie partenariale ont notamment pour missions :

- 1°. De suivre les évolutions urbaines et de développer l’observation territoriale ;
- 2°. De participer à la définition des politiques d’aménagement et de développement et à l’élaboration des documents d’urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d’urbanisme intercommunaux ;
- 3°. De préparer les projets d’agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d’approche intégrée et d’harmonisation des politiques publiques ;
- 4°. De contribuer à diffuser l’innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- 5°. D’accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines.

Elles peuvent prendre la forme d’association ou de groupement d’intérêt public. Ces derniers sont soumis au chapitre II de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d’amélioration de la qualité du droit. Ils peuvent recruter du personnel propre régi par le code du travail. »



Agence de développement et  
d’urbanisme du Grand Amiénois

Contribution de l’Agence de développement et d’urbanisme du Grand Amiénois à l’état des lieux du Plan local d’urbanisme intercommunal de la communauté de communes Bocage-Hallue.

Rédaction et mise en forme : Aduga  
Cartographie et illustrations : Aduga